



Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), places et rues du centre-ville, accompagnement archéologique des travaux, 2007-2008

Mathias Dupuis



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cem/6242>
DOI : 10.4000/cem.6242
ISSN : 1954-3093

Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

Édition imprimée

Date de publication : 15 août 2008
ISSN : 1623-5770

Référence électronique

Mathias Dupuis, « Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), places et rues du centre-ville, accompagnement archéologique des travaux, 2007-2008 », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 12 | 2008, mis en ligne le 09 avril 2009, consulté le 24 juin 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cem/6242> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cem.6242>

Ce document a été généré automatiquement le 24 juin 2020.



Les contenus du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), places et rues du centre-ville, accompagnement archéologique des travaux, 2007-2008

Mathias Dupuis

- 1 L'accompagnement archéologique des travaux de rénovation du centre-ville de Luxeuil-les-Bains s'inscrit dans la continuité des diagnostics réalisés en 2005 et 2006 sur les places de la République, de la Baille, de l'Abbaye et Saint-Pierre ¹, dont les résultats avaient déjà été présentés dans les pages du bulletin par S. Bully ². Ces deux opérations avaient permis de mettre en évidence l'importance de l'occupation monumentale de cette partie de la ville, entre la fin de l'Antiquité et le haut Moyen Âge, et d'appréhender, sous un angle archéologique, les modalités d'implantation et de développement du monastère primitif, fondé à la fin du VI^e siècle par saint Colomban (543-615), dont les origines nous étaient essentiellement connues par les sources textuelles ³.
- 2 L'importance scientifique des vestiges, mis au jour lors de ces diagnostics, ainsi que leur localisation à faible profondeur ont conduit les services de l'État à prescrire l'intervention d'un opérateur agréé en archéologie préventive, afin de procéder à l'accompagnement des travaux de rénovation des réseaux d'assainissement, d'eau potable et de réhabilitation des places et rues du centre-ville ⁴.

Place Saint-Pierre : diversité des occupations

- 3 Les investigations sur la place Saint-Pierre, qui borde le flanc nord de l'église et des anciens bâtiments du palais abbatial, ont livré les traces d'une grande variété d'occupation, tant dans leur nature que dans leur chronologie.
- 4 Des aménagements antiques, très lacunaires, ont été reconnus sous la forme d'un sol damé d'argile, qui avait déjà été repéré lors de sondages menés en 1989 ⁵, ainsi qu'à

travers des niveaux de remblai précédant l'installation de structures attribuées à l'Antiquité tardive. Un puits, mis au jour dans la rue du Sergent Bonnot, pourrait appartenir à la même phase d'occupation.

- 5 À cette première phase succèdent des aménagements monumentaux, dont les caractéristiques typologiques invitent à les dater de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge. Au sud-est de la place, nous avons repéré un premier mur, orienté est-ouest, dont la longueur minimale peut être estimée à 8 m. Cette structure, dont seul le parement nord a été reconnu sur deux tronçons, présente la particularité d'utiliser des blocs monumentaux, vraisemblablement des remplois antiques, insérés dans une maçonnerie de petits moellons calibrés de grès. Ce mode de construction renvoie à celui du mur sud d'un vaste bâtiment partiellement mis au jour sur la place de Baille – sur lequel nous reviendrons plus bas – et dont l'édification peut être placée entre la seconde moitié du IV^e siècle et la fin de la période mérovingienne. Une autre structure semble appartenir à cette même phase d'occupation. Il s'agit d'un second bâtiment, au nord de ce premier mur, dont seuls les tronçons des murs sud et est ont été reconnus. Les maigres informations dont nous disposons ne permettent pas d'en proposer une restitution précise. Néanmoins, il présente la particularité de conserver un sol de tuileau en place, dont le mortier offre les mêmes caractéristiques typologiques que celui du sol retrouvé dans le bâtiment précité de la place de la Baille ⁶.
- 6 Enfin, des aménagements plus tardifs, attribuables aux périodes médiévales et modernes, sont caractérisés par des vestiges de maçonnerie que l'on peut rattacher aux habitations qui devaient alors s'étendre sur la place et aux travaux de construction et de rénovation du palais abbatial entre le XVI^e et le XVIII^e siècle.

Place de la Baille : les vestiges de la première église Notre-Dame ?

- 7 La place de la Baille a fait l'objet d'une attention particulière, dans l'objectif de mieux saisir la nature du vaste bâtiment qui en occupe la partie centrale et dont un segment avait été mis au jour lors du diagnostic de 2006. Le creusement des tranchées dans cette partie de la place a permis de compléter ces informations grâce au récolement d'indices épars et à la réalisation d'un sondage localisé.
- 8 À plusieurs reprises, nous avons dégagé, dans la partie est de la place, les vestiges d'un sol en mortier de tuileau surmonté par endroits d'une fine stratification de niveaux de circulation, indiquant un espace protégé et fréquemment emprunté. Vers l'ouest, une maçonnerie réutilisant des blocs antiques et la présence d'un sarcophage en place induisent l'extension du bâtiment dans cette direction. Un sondage a été ouvert au nord-est de ce bâtiment, dans l'objectif de mettre en relation stratigraphique les vestiges des maçonneries, des sols et les sarcophages. De cette manière, nous avons pu mettre au jour les arases de fondation du mur nord et d'un mur de partition nord-sud, ainsi que le sol de mortier de tuileau et les sarcophages qui le recourent. L'un des deux sarcophages découverts, resté inviolé, était doté d'une épitaphe ⁷, inscrite à la tête du couvercle (fig. 1). L'étude épigraphique le place à l'époque carolingienne ⁸, ce qui s'accorde bien avec la typologie de la cuve avec alvéole céphalique ⁹. Le défunt qui y reposait a fait l'objet d'une étude anthropologique : il s'agit d'un homme, âgé entre 30 et 45 ans, inhumé habillé ou dans un linceul ¹⁰. L'épitaphe n'apporte pas d'informations sur la fonction du défunt. Néanmoins, il est fait mention, dans le nécrologe de

Reichenau (*Necrologium Augiense*), d'un Actarius qui est cité à la suite de l'abbé Dadin (*Dedanus*) comme membre de la confraternité de Luxeuil au début du IX^e siècle¹¹. Toutefois, les données archéologiques ne permettent pas de s'assurer qu'il s'agit bien du même individu¹².



Fig. 1. Détail de l'épithaphe d'Actarius (cliché M. Dupuis).

- 9 En tout état de cause, nous avons affaire à un vaste bâtiment, d'une largeur en œuvre de 14,25 m, pour au moins 21 m de long, présentant au moins une partition interne dans le sens de la largeur (fig. 2). Nous proposons également de restituer une allée centrale ou un espace de circulation privilégié, englobant les sols stratifiés repérés au centre de l'édifice. D'après le mobilier et la typologie des sarcophages, sa construction peut être placée entre la seconde moitié du IV^e siècle et le début de l'époque carolingienne, sans qu'il soit possible de mieux préciser sa datation, même si le emploi d'éléments antiques invite à l'attribuer à une période haute.
- 10 L'interprétation de cet édifice reste délicate, bien que sa vocation funéraire ne soit plus à prouver. Si elle est confirmée, la présence d'une inhumation monastique tendrait à confirmer l'hypothèse selon laquelle nous serions bien en présence des vestiges de la première église mariale de l'abbaye, qui faisait pendant à l'église abbatiale Saint-Pierre et à l'église funéraire Saint-Martin. L'église Notre-Dame, attestée par les textes pour ces périodes anciennes¹³, a en effet été reconstruite au XV^e siècle, une dizaine de mètres vers l'est. La datation de ce bâtiment serait également précieuse pour savoir s'il s'agit d'un édifice, dont la construction procède de la fondation du monastère à la fin du VI^e siècle, ou d'un bâtiment plus ancien, réaffecté à une fonction funéraire et culturelle après l'installation de Colomban et de ses compagnons.



Fig. 2. Plan en partie restitué du bâtiment de la place de la Baille, d'après les données du diagnostic de 2006 (M. Dupuis).

Place de la République : les traces de l'extension de la nécropole Saint-Martin ?

- 11 La place de la République, au nord de la place de la Baille n'était pas directement concernée par les travaux. Cependant, des tranchées réalisées à ses abords ont permis de mettre au jour deux sarcophages en place, dont l'un, découvert dans la rue de la Tour, semble appartenir à la période mérovingienne. Faut-il en déduire que cette sépulture témoigne d'une vaste extension de la nécropole attenante à l'église funéraire Saint-Martin, dont le gouttereau nord se trouve à une trentaine de mètres vers le sud ?
- 12 Les recherches à venir sur cette dernière église, lieu d'inhumation de l'abbé Valbert en 670, permettront peut-être d'appréhender avec plus de clarté la nature de cette partie nord du monastère, vraisemblablement dédiée à la fonction cultuelle et funéraire, et de préciser les modalités d'installation et d'évolution des sanctuaires de l'abbaye fondée par saint Colomban.

INDEX

Index géographique : France/Luxeuil-les-Bains